

Le seul recensement des juifs de Brumath a eu lieu à Brumath (Brumpt) le 29/12/1784.

Pierre Marck <http://pmarck.free.fr>

Il enregistre la présence de 9 familles de 51 personnes.

Nom	Prénom	Statut	Observations
LEVY	Zahl	époux	
LEVY	Feyé	épouse	
LEVY	Josel	fils	
LEVY	Coschel	fils	
LEVY	Abraham	fils	
LEVY	Mendel	fils	
LEVY	Leyser	fils	
LEVY	Zipper	filie	
LEVY	Mariani	filie	
LEVY	Blüem	filie	
	Löwel		précepteur
ALEXANDRE	Isaac	époux	
ALEXANDRE	Salomon Isaac	fils	
ALEXANDRE	Alexandre Isaac	fils	
ALEXANDRE	Scheyen Isaac	fils	
ALEXANDRE	Seeligmann Liebmann	fils	
ALEXANDRE	Vogel Isaac	filie	
ISAAC	David	époux	
LEHMANN	Sorelle	épouse	
DAVID ISAAC	Lehmann	fils	
DAVID ISAAC	Alexandre	fils	
JACOB	Feistel	époux	
SCHILEN	Beyelé	épouse	
JACOB	Guttel	filie	
JACOB	Mündel	filie	

Nom	Prénom	Statut	Observations
LEVY	Hirtzel	époux	
LEVY	Rachel	épouse	
LEVY	Scheyen	fils	
LEVY	Hannen	filie	
LEVY	Marx	époux	
LEVY	David	fils	
LEVY	Meyer	fils	
LEVY	Leib	fils	
LEVY	Baruch	fils	
LEVY	Hirtzel	fils	
LEVY	Bess	filie	
	Beylen	veuve	
MOYSES	Josel	époux	
HIRTZEL	Blüem	épouse	
JOSEL MOYSES	Schmulen	fils	
JOSEL MOYSES	Guttel	filie	
BARUCH	Moyses	époux	Chantre
ZAHL	Schenel	épouse	
LEVY	Isaac	époux	
JACOB	Jachet	épouse	
LEVY	Jacob	fils	
LEVY	Reissel	filie	
LEVY	Hannel	filie	
LEVY	Beylen	filie	
LEVY	Rachel	filie	
JOSEPH	Frattel		servante

### Prise de noms en 1808

Les années 1806-1808 sont marquées dans l'Empire par de nombreuses mesures concernant les juifs.

Un décret impérial en date du 20 juillet 1808, dit « décret de Bayonne », précisé par une circulaire ministérielle du 8 septembre 1808 et, dans le Bas-Rhin, par un arrêté préfectoral du 13 septembre 1808, impose notamment aux juifs, citoyens français, n'ayant alors ni nom de famille ni prénom fixe, de faire individuellement, dans un délai de trois mois, par-devant l'officier d'état civil de la commune de leur domicile, la déclaration des noms et prénoms qu'ils adoptent pour eux et leurs enfants mineurs. Ce décret est déterminant pour toute généalogie portant sur une famille juive, dans la mesure où les noms et prénoms adoptés à l'automne 1808 peuvent très sensiblement différer de ceux usités auparavant.

A Brumath, un registre spécial de 14 feuillets (consultable aux Archives Municipales) a été établi le 1/10/1808 par le maire.

4. L'Ardevant Baer Maire de la Commune de Brumath, Canton de Brumath, Arrondissement de Strasbourg, Département du Bas Rhin est présenté Abraham Wolff, qui a déclaré prendre le nom de Marx pour nom de famille et pour prénom conserver celui d'Abraham; il nous a déclaré de plus donner à ses enfants les noms suivants à avoir à Wolff Abraham mineur né à Brumath le vingt cinq Pluviose del'an treize le nom de Marx pour nom de famille et pour prénom celui de Benjamin et à Merle Wolff mineur né à Brumath le cinq Mai Mil huit Cent sept le nom de Marx pour nom de famille et pour prénom celui de Richard et a signé avec nous à Brumath le onze Octobre Mil huit Cent huit  
 Abraham Wolff  
 Coumray

Un récapitulatif figure en fin du document.

56. Wolff Caroline } Enfants Philippe Wolff No 1.  
 Wolff Jacques }  
 Lauzenberg Rosine P. de Menle' Heymann...  
 Heymann Mathieu }  
 Heymann Moise }  
 Heymann Salomon } nis à Cokwischina  
 57. Heymann Marthe }  
 Heymann Sara }  
 Heymann Martin }  
 Heymann Bourrette }

Le premier recensement à Brumath a eu lieu en 1819 mais le document est manquant. Le second, très complet, a été fait le 20/6/1836. Il dénombre 4131 personnes: 1279 garçons, 667 hommes mariés et 90 veufs, 1256 filles, 667 femmes mariées et 172 veuves. Il n'y a pas de mention de religion.

Le 18/3/1842 par contre et pour la seule fois, on dénombre 1060 catholiques, 2377 protestants, 4 réformés et 320 Israélites.

D'autres recensements ont eu lieu en 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1880, 1885